

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens, mes chères concitoyennes,

En ce printemps 2017, nous allons voter le budget de la commune :

Nous avons maîtrisé les dépenses de fonctionnement. Nos 13 agents effectuent, au service de la population, un travail remarquable que j'ai le plaisir de saluer.

En un an, nous avons vu partir deux piliers de notre commune. Je veux parler d'Agnès, notre secrétaire, fin 2015 et d'Henri fin 2016 notre homme à tout faire, qui l'ont servie pendant 30 ans. Je leur souhaite à tous les deux de longues années de retraite heureuse.

Leurs collègues ont repris le flambeau avec compétence et dévouement.

Notre commune offre des services que nous ne voyons pas toujours :

- *un secrétariat ouvert 5 jours par semaine ;*
- *des agents de voirie polyvalents qui tiennent notre commune propre ;*
- *un transport scolaire gratuit ;*
- *deux écoles, maternelle et primaire, accueillantes et fonctionnelles ;*
- *une animation périscolaire (je veux parler des NAP, les nouvelles activités périscolaires) entièrement gratuite;*
- *une garderie périscolaire ouverte de 7h à 19h ;*
- *un restaurant scolaire à un prix abordable.*

Encore une fois merci à nos agents.

Vous l'avez appris à l'automne, le Conseil Municipal, comme la loi NOTRe le permet, a dissout le CCAS. Les biens du CCAS : terres, vignoble et logements sont devenus la propriété de la commune.

Ce qui nous permettra, cette année, des investissements extrêmement importants, avec la possibilité de les faire subventionner, ce qui n'était pas possible auparavant.

Cela nous permettra en particulier d'obtenir des financements LEADER (fonds européens) pour rénover 2 logements de la cour Machureau et sur le jardin abandonné de la même cour nous avons conclu avec la SEMCODA, la construction de 4 logements seniors.

Nous pourrions ainsi réaménager complètement ce quartier de notre commune.

Sur le plan de la voirie, nous pourrions lancer un programme de réfection de voies communales pour environ 30 000 €.

En ce qui concerne la mairie, nous allons aménager les abords quelque peu défraîchis, avec la réfection de la toiture du préau de l'ancienne école et la reprise de la cour. Nous en profiterons pour mettre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la mairie, la salle des fêtes et le restaurant scolaire.

Enfin, afin de maintenir notre population, nous avons toujours en projet l'agrandissement du lotissement Frédéric Leblanc en proposant à la vente 10 terrains viabilisés.

Voici mes chers concitoyens, nos projets pour 2017.

J'ajoute qu'après une année difficile sur le plan financier en 2016, nos efforts nous ont permis de maintenir, sans augmenter à nouveau les impôts, des services à la population de qualité et des investissements ambitieux.

Jean Paul Diconne